

Étude PestiRiv

La filière viticole réagit à la publication des résultats

*Lancée fin 2021 par **Santé Publique France** et **l'Anses**, l'étude **PestiRiv** livre ses conclusions sur l'exposition aux pesticides des riverains vivant à proximité des vignes. Un **sujet majeur pour les citoyens et les viticulteurs***

« *PestiRiv nous apprend que les personnes vivant près des vignes sont plus exposées aux pesticides que celles installées loin de toute culture. **Etant les premiers concernés, nous attendions avec intérêt ces résultats.** Nous vivons au cœur de nos vignes avec nos familles, nos salariés, nos voisins et amis. Le sujet de l'utilisation des pesticides s'inscrit dans **un débat de société qui nous concerne tous** : pouvoirs publics, chercheurs, viticulteurs, parties prenantes et citoyens » déclare Bernard Farges, Président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV).*

❖ Réduire les pesticides : un défi collectif

« ***La viticulture française est le secteur agricole le plus avancé en matière de transition écologique.** Nous sommes tous alignés sur une démarche commune : lorsque nous pouvons éviter ces produits, nous le faisons. De grands progrès ont été faits ces dernières années. Nous pouvons aller encore plus loin mais nous ne réussissons pas seuls ! **Les firmes qui fabriquent les pesticides doivent faire évoluer leurs produits** avec des solutions alternatives. Nous ne devons pas nous retrouver en situation d'impasse technique, l'avenir de la viticulture française en dépend. **L'Etat a aussi un rôle à jouer** en améliorant dès à présent les procédures d'homologation de substances, en particulier celles de biocontrôle. Si les freins étaient levés, la dynamique initiée depuis 10 ans se renforcerait » poursuit Thiébault Huber, Président de la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB) et viticulteur.*

❖ Une filière mobilisée

Les viticulteurs n'ont pas attendu PestiRiv pour améliorer leurs pratiques avec des mesures qui vont justement dans le sens des recommandations de Santé Publique France et de l'Anses : réduction des pesticides et information des riverains en périodes de traitements notamment. D'ailleurs, nos engagements sont alignés avec les objectifs du Plan Ecophyto 2030.

« On ne cultive plus la vigne aujourd'hui comme hier. Les pesticides ne sont utilisés que lorsqu'ils sont strictement nécessaires pour protéger la plante face aux maladies et aux parasites. **Leur emploi s'accompagne des plus grandes précautions pour limiter l'exposition des viticulteurs, de leurs salariés, de leurs familles et de leurs voisins dans le respect des conditions d'utilisation validées par l'ANSES elle-même.** Le dialogue avec les riverains est constant et nous souhaitons encore l'améliorer » explique **Philippe Pellaton, Président d'Inter Rhône et viticulteur.**

Depuis dix ans, la dynamique est là : **la France s'impose parmi les tout premiers vignobles bio au monde** avec plus de **20 % des surfaces** désormais conduites en agriculture biologique et **88% des surfaces** viticoles sont engagées **dans une certification environnementale**. Entre 2013 et 2024, on enregistre une **hausse de 56% de l'utilisation de produits de biocontrôle**¹ dans les vignes qui remplacent les produits de synthèse, en baisse de 40%.

❖ PestiRiv : et après ?

Etude scientifique robuste, PestiRiv doit nourrir la dynamique de progrès technique déjà engagée par la filière viticole. Avec PestiRiv, nous entrons aussi dans une nouvelle phase essentielle. En effet, **l'ANSES souligne qu'à ce stade, aucun effet sanitaire n'a été évalué.** Les prochaines étapes de ses travaux permettront d'indiquer plus finement si ces niveaux d'exposition présentent ou non des risques sanitaires potentiels.

La filière viticole est résolument du côté de la science et du progrès, elle sera particulièrement attentive aux prochaines études scientifiques.

A propos du CNIV :

Le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) est une association qui rassemble l'ensemble des Interprofessions françaises de Vins et d'Eaux-de-vie de Vin à Appellation d'Origine et Indication Géographique, soit 23 interprofessions régionales et une nationale. Couvrant plus de 95 % de la production nationale, les 23 Interprofessions vinicoles françaises et d'eaux-de-vie de vin se sont réunies au sein du CNIV afin d'assurer le bon développement de la filière vitivinicole et leur représentation auprès des décideurs publics nationaux et communautaires.

Contacts presse : Opinion Valley pour le CNIV

- Vincent Prévost : vincent.prevost@opinionvalley.com / 06 50 65 81 87
- Pierre Périssé : pierre.perisse@opinionvalley.com / 06 86 87 41 68

¹ **Produits de biocontrôle** : ce sont des solutions de protection des plantes qui s'inspirent des mécanismes naturels. Ils utilisent par exemple des micro-organismes (champignons ou bactéries utiles), des substances naturelles (comme des extraits de plantes, des minéraux, du savon, de l'argile), ou encore des insectes auxiliaires. Leur objectif est de limiter les maladies et ravageurs tout en réduisant le recours aux pesticides chimiques de synthèse.

Points de repères : une filière pionnière dans la transition environnementale

La viticulture française est le secteur agricole le plus avancé en matière de transition écologique :

- **Montée en puissance des produits de biocontrôle** : + 56 % en 10 ans
- Forte baisse des produits de synthèse : - 38% entre 2014 et 2023
- Objectif zéro herbicide déjà atteint dans plusieurs AOC
- Déploiement de Performance Pulvé permettant de diminuer jusqu'à 30 % les volumes de produits appliqués.
- En 2024, **20 % du vignoble français est cultivé en agriculture biologique, versus 10 % pour l'ensemble de l'agriculture française.**
- **88 % des surfaces viticoles** sont désormais certifiées **Haute Valeur Environnementale (HVE)**.

Cet engagement collectif se décline à travers une mosaïque de labels et de démarches – Bio, Demeter, Terra Vitis, Vignerons Engagés – qui traduisent la diversité et la vitalité des initiatives.

Innover pour réduire toujours plus : la filière vin multiplie les programmes d'innovation pour continuer à réduire l'usage des pesticides :

- **PARSADA** : développement d'alternatives aux fongicides, solutions « zéro insecticide » contre la flavescence dorée, réduction des herbicides.
- **Sélection variétale** : diffusion de cépages résistants aux principales maladies.
- **Plans territoriaux** : initiatives collectives ambitieuses comme *Viticulture durable en Champagne* (–50 % d'usage en dix ans) ou *Zéro phyto 2030* dans le Bordelais.
- **Le Plan National de Durabilité du Vignoble (PNDV)** vise à accompagner la filière viticole dans sa transition écologique, en intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement et du climat. Il constitue un cadre commun pour améliorer la compétitivité, réduire l'impact environnemental et renforcer la durabilité sociale et économique du vignoble français.